

## Communication N° 01 - 2014 au Conseil communal

Séance du 5 février 2014

**Collège Arnold Reymond  
Chemin du Fau-blanc - Chemin du Montillier  
Avenue des Alpes  
Boucllement des comptes du préavis N° 04-2008**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En date du 21 mai 2008, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 3'313'000.00 TTC destiné à couvrir les frais liés au préavis cité en titre.

Les travaux ont débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2008 au Collège Arnold Reymond et se sont terminés le 22 octobre 2009 avec la pose du tapis définitif à la pl. des Alpes.

Les objectifs de pose de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, de mise en séparatif du quartier Fau-blanc / Montillier, de création d'un déversoir d'orage, de renouvellement des conduites électriques et de l'éclairage public, de remplacement d'une conduite d'eau potable (au niveau du passage inférieur de la gare de Pully-Nord), ainsi que de réfection de la chaussée et du réaménagement urbain et paysager du quartier susmentionné ont tous été pleinement atteints.

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement des crédits d'investissement engagés pour la construction de l'objet cité en titre selon les indications ci-après :

- le coût total des travaux décrits en page précédente s'est élevé à CHF 3'222'258.36 TTC ;
- ce chantier s'est donc achevé avec un coût global inférieur de CHF 90'741.64 TTC par rapport à la demande de crédit de \*CHF 3'313'000.00 TTC.

\* Pour mémoire, les amendements votés par le Conseil communal dans sa séance du 21 mai 2008 ont été déduits de la demande de crédit initiale de CHF 3'463'000.00 TTC (respectivement CHF -32'000.00 pour l'éclairage public et CHF -118'000.00 pour la plantation d'arbres).

Par conséquent, les amortissements annuels se présenteront de la manière suivante :

Type de dépenses	Montant dépensé (en CHF)	Amortissement (en années)	Amortissement (en CHF)
Aménagements urbains	31'654.30	30	1'055.14
Routes	511'480.90	30	17'049.36
Eclairage public	9'654.40	20	482.72
Collecteurs eaux usées	2'511'704.47	30	83'723.48
Réseau d'eau	27'141.10	30	904.70
Réseau d'électricité	130'623.19	20	6'531.16
<b>Totaux (TTC)</b>	<b>3'222'258.36</b>		<b>109'746.56</b>

Ainsi, l'amortissement annuel concernant le préavis N° 04-2008 sera de CHF 109'746.56.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner

Pully, le 5 février 2014